



AP0012 ed2
Emetteur : C Jagu
Approbateur : S. Theoleyre

Création le 18 décembre 2009
Dernière modification le : 31 janvier 2013

PEP-AP0012-ed2-FR-2013 01 31

Contenu du rapport d'accompagnement

Les paragraphes 1 à 6 ci-dessous décrivent les points essentiels que doivent mentionner un rapport d'accompagnement, afin de garantir la qualité des informations nécessaires à la validation d'un PEP.

Le document PEP-RE0001 « Rapport de vérification » formalise la garantie de cette qualité. Il précise les 14 points sur lesquels la vérification du rapport d'accompagnement est effectuée par le vérificateur habilité mandaté par l'organisme déposant de PEP.

1- Informations générales

- Date du rapport
- Nom de la personne/commanditaire qui réalise le rapport
- Identification de la version du PCR
- Identification de la version du PSR applicable
- Identification du rapport d'accompagnement

2- Flux de référence et Unité fonctionnelle

- Indiquer le flux de référence : Produit (désignation et référence commerciale), emballage et éléments d'installation
- Indiquer la catégorie du produit (se référer au PSR applicable)
- Décrire l'unité fonctionnelle
- Si applicable :
 - o Indiquer les produits faisant partie de la même famille environnementale homogène que le produit de référence
 - o Décrire, justifier et documenter la règle d'extrapolation permettant d'estimer le bilan matière ou les impacts environnementaux des produits à partir du produit de référence

3- Inventaire du cycle de vie

- Indiquer la source des modules d'ICV utilisés (Exemple : Editeur de la base de données et sa version)
- Pour les modules d'ICV spécifiques utilisés pour cette ACV, joindre leurs propres rapports d'accompagnement ou les informations nécessaires pour y accéder.



- Phase fabrication
 - Identifier clairement et quantifier (ex : masse,...) chaque matière, composant et process utilisés pour la fabrication du flux de référence ainsi que le module utilisé correspondant.
 - Identifier et justifier toute approximation ou exclusion d'une matière, composant ou process.
 - Calculer le ratio massique permettant de vérifier la règle de coupure.
 - Identifier le transport des matières premières jusqu'au site de fabrication et le transport du flux de référence jusqu'à la dernière plateforme logistique du fabricant, ainsi que les modules utilisés correspondants.
 - Si d'autres scénarios de transport que ceux prédéfinis dans le paragraphe 2.5 du PCR sont utilisés, l'indiquer clairement, les décrire et les justifier.
- Phase distribution
 - Indiquer le scénario de transport de la plateforme producteur jusqu'au site de mise en œuvre et le module utilisé correspondant.
 - Si un autre scénario de transport que ceux prédéfinis dans le paragraphe 2.5 du PCR est utilisé, l'indiquer clairement, le décrire et le justifier.
- Phase d'installation
 - Identifier clairement et quantifier (ex : masse, volume, nombre,...) chaque composant, procédé et énergie nécessaires à l'installation du produit et les modules utilisés correspondants.
 - Identifier et justifier toute approximation ou exclusion d'un composant, procédé ou énergie.
- Phase d'utilisation
 - Si le produit présente des modes de fonctionnement complexes, les Identifier clairement.
 - Indiquer pour chaque mode de fonctionnement du produit les hypothèses considérées (taux d'utilisation, la consommation énergétique, intensité parcourue, ...).
 - Si le produit est couvert par une norme ou une réglementation qui établit une méthode de mesure des consommations énergétiques, l'identifier clairement (ex : Mesure d'exécution EuP, Réglementation Thermique,...).
 - Indiquer le modèle énergétique retenu et le module utilisé correspondant.
 - Identifier clairement et quantifier (ex : masse, volume, nombre,...) les éléments nécessaires pour le fonctionnement, l'entretien et la maintenance du produit et les modules utilisés correspondants.
 - Identifier et justifier toute approximation ou exclusion
- Phase de fin de vie
 - Indiquer le scénario de transport et les modules utilisés correspondant.
 - Si un autre scénario de transport que celui prédéfini dans le paragraphe 2.5 du PCR est utilisé, l'indiquer clairement, le décrire et le justifier.
 - Décrire le scénario de fin de vie du produit et les modules utilisés correspondants.
 - Identifier et justifier toute approximation ou exclusion d'une étape du scénario de fin de vie.

4- Liste des flux élémentaires

- Inclure la liste des flux élémentaires ou les informations nécessaires pour y accéder (ex : méthode pour y accéder dans un outil d'ACV)

5- Impacts environnementaux

- Indiquer, dans le cas de l'utilisation d'un logiciel d'ACV pour le calcul des impacts, le nom et la version du logiciel utilisés.
- Indiquer les impacts environnementaux calculés pour les indicateurs obligatoires et optionnels listés au paragraphe 2.11 du PCR, en valeur numérique exprimée dans l'unité correspondante (et non en pourcentage), pour chacune des phases du cycle de vie citées dans le paragraphe 3.

6- Informations additionnelles et Eco solutions

- Justifier toute information quantitative ou qualitative qui sera mentionnée dans le PEP.